

# Fiche FOCUS

## Les téléprocédures

### *Réactiver son espace abonné* (en une étape)



## SOMMAIRE

<b>1. Présentation :</b>	<b>3</b>
<b>1.1. Objet de la fiche :</b>	<b>3</b>
<b>1.2. A qui s'adresse cette procédure ?</b>	<b>3</b>
<b>1.3. Précisions sur le champ de cette procédure</b>	<b>3</b>
<b>1.4. Etapes de la procédure :</b>	<b>3</b>
<b>1.5. Pré-requis :</b>	<b>3</b>
<b>2. Où trouver les informations demandées dans cette procédure ?</b>	<b>4</b>
<b>3. Réactivation de l'espace (en 8 clics) sur le site : <a href="http://www.impots.gouv.fr">http://www.impots.gouv.fr</a></b>	<b>5</b>
<b>4. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche</b>	<b>9</b>

## **1. Présentation :**

### **1.1. OBJET DE LA FICHE :**

Ce document, destiné aux usagers de l'administration fiscale, présente l'enchaînement des écrans (vision des usagers) de la procédure de réactivation de son espace abonné.

### **1.2. A QUI S'ADRESSE CETTE PROCEDURE ?**

Cette procédure s'applique aux usagers qui ne peuvent plus accéder à leur espace abonné car leur certificat numérique est perdu, périmé, endommagé ou révoqué.

Si vous êtes dans cette situation, pour avoir de nouveau accès à votre espace abonné, vous devez acquérir un nouveau certificat pour remplacer le certificat précédent. Cette procédure s'appelle « la réactivation de l'espace abonné ».

Si vous êtes dans le cas particulier d'un cabinet de gestion, vous bénéficiez également de tous les avantages de cette procédure.

### **1.3. PRECISIONS SUR LE CHAMP DE CETTE PROCEDURE**

A l'issue de cette procédure, vous récupérez tous les services auxquels vous aviez accès avec votre certificat numérique précédent. Aucune information vous concernant, sauf celles portant sur le certificat numérique, n'est modifiée.

### **1.4. ETAPES DE LA PROCEDURE :**

Cette procédure est réalisée en une seule étape : « Réactivation de l'espace abonné »

### **1.5. PRE-REQUIS :**

Pour réactiver votre espace abonné, vous devez avoir :

- Un nouveau certificat numérique obtenu soit auprès d'une autorité de certification du privé référencée pour les téléprocédures fiscales (1), soit sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr). Vous pouvez obtenir plus d'informations sur la délivrance gratuite du certificat fiscal des professionnels en consultant la fiche focus « Retirer un certificat fiscal professionnel ».
- Les réponses aux questions de confiance que vous avez indiquées lors de la création de votre espace abonné (2) et de votre numéro d'abonné. Ces informations sont présentes sur la page que vous avez imprimée et conservée dans vos archives après avoir créé votre espace abonné. Pour plus de détails, veuillez consulter le paragraphe « Où trouver les informations demandées dans cette procédure ? ».

NB :

- (1) La liste à jour des autorités de certification du privé référencées pour les téléprocédures fiscales est disponible à l'url suivante :  
[http://www.impots.gouv.fr/portal/dgi/public;jsessionid=2G1ABHNR1YMBR1QFIEMPSFFOAVARXAIV1?paf\\_dm=popup&paf\\_gm=content&espld=2&typePage=cpr02&paf\\_gear\\_id=500018&docOid=documentstandard\\_2685](http://www.impots.gouv.fr/portal/dgi/public;jsessionid=2G1ABHNR1YMBR1QFIEMPSFFOAVARXAIV1?paf_dm=popup&paf_gm=content&espld=2&typePage=cpr02&paf_gear_id=500018&docOid=documentstandard_2685)
- (2) Si vous ne disposez pas de vos réponses aux questions de confiance, vous ne pouvez pas continuer cette procédure. Vous devez créer un nouvel espace abonné avec votre nouveau certificat, puis effectuer autant de demandes de substitution que d'entreprises que aviez dans votre précédent espace abonné. Vous pouvez obtenir plus d'informations sur ces 2 procédures en consultant respectivement les fiches « Créer un espace abonné professionnel » et « Demander une substitution ».

## 2. Où trouver les informations demandées dans cette procédure ?

À l'issue de la création de votre espace abonné avec votre certificat numérique précédent, vous avez imprimé et conservé dans vos archives la page présentée ci-dessous. Les informations nécessaires sont présentes sur cette page.

**Votre numéro d'abonné**

**Vos questions de confiance**

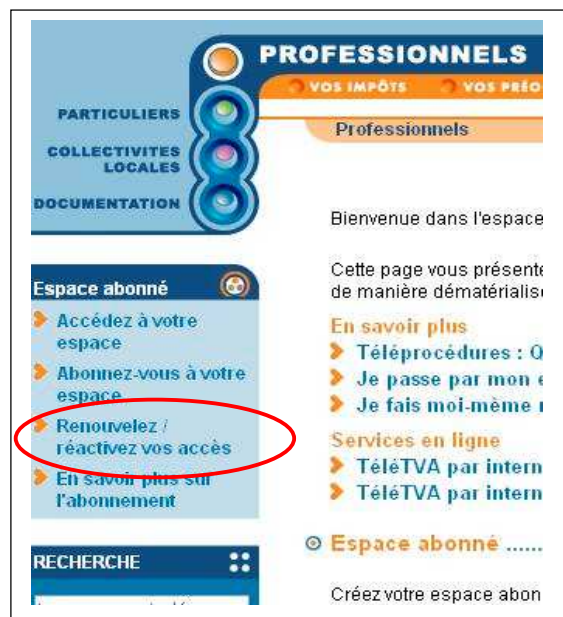
Vos coordonnées	
<b>Usage</b>	
Numéro du certificat :	020945B0F583DE72F9B10B48430E18E8
Intitulé de Certification :	CN=AC SERVICES PROFESSIONNELS ISI A.O=DIRECTION GENERALE DES IMPOTS C=FR
Date de validité :	18/10/2011
Civilité :	Monsieur
Sexe :	Homme
Prénoms :	Pat
Numéro d'abonné :	20002940005050
<b>Entreprise et appartenance</b>	
Entreprise étrangère :	non
SIREN (ou équivalent) :	U00003118
Raison sociale :	ENTREPRISE DE TEST POUR LES TELEPROCEDURES
Si la raison sociale affichée est erronée, veuillez prendre contact avec votre Service des Impôts des Entreprises.	
<b>Contact</b>	
Numéro de téléphone professionnel :	
Adresse mail professionnelle :	
Numéro de la voie :	17
Nature de la voie :	
Libellé de la voie :	
Complément d'adresse :	
Code postal :	
Ville :	Notuy
Pays :	FRANCE
<b>Questions de confiance</b>	
Question 1 :	Quel est votre surnom ?
Réponse :	PRO2
Question 2 :	Le prénom de votre mère ou de votre père ?
Réponse :	Jean
Question 3 :	Votre sport préféré ?
Réponse :	La surveillance

Modifier Edit

### 3. Réactivation de l'espace (en 8 clics) sur le site : [HTTP://WWW.IMPOTS.GOUV.FR](http://www.impots.gouv.fr)



↳ Cliquer sur « PROFESSIONNELS ».



↳ Cliquer sur « Renouvelez/réactivez vos accès ».

**DOCUMENTATION**

**Espace abonné**

- ▶ Accédez à votre espace
- ▶ Abonnez-vous à votre espace
- ▶ Renouvelez / réactivez vos accès
- ▶ En savoir plus sur l'abonnement

**RECHERCHE**

tapez un mot-clé

▶ RECHERCHER

Accédez à la :

- ▶ Recherche détaillée
- ▶ Recherche de formulaires

**Vous souhaitez renouveler votre certificat**

La date de validité de votre certificat arrive à échéance ? Vous devez le renouveler auprès de votre autorité de certification et le remplacer dans votre espace.

Deux étapes sont nécessaires :

- l'attribution d'un identifiant de renouvellement
- l'utilisation de cet identifiant pour présenter votre nouveau certificat

▶ Accédez à votre espace abonné afin de commencer la procédure

**Vous souhaitez poursuivre le renouvellement de votre certificat**

Vous avez déjà votre identifiant de renouvellement, vous allez devoir présenter votre nouveau certificat. Vous devrez ensuite saisir votre numéro d'inscription, répondre aux questions de confiance qui vous ont été posées lors de la procédure d'abonnement et enfin inscrire votre identifiant de renouvellement. Le renouvellement de votre certificat sera alors terminé.

▶ Continuez le renouvellement de votre certificat

**Vous n'avez pas pu accéder à votre espace**

Votre certificat est invalide ou révoqué ? Pour rétablir l'accès à votre espace abonné, vous devez installer un nouveau certificat puis effectuer une procédure de "Réactivation".

Au cours de cette opération, il vous sera demandé de saisir votre numéro d'inscription et de répondre aux questions de confiance qui vous ont été posées lors de la procédure d'abonnement.

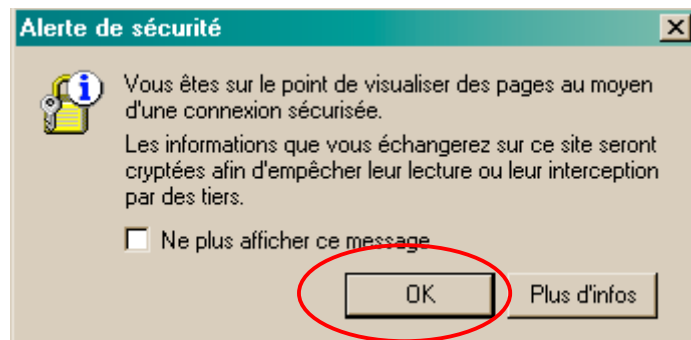
Suite à cette réactivation, les habilitations sur vos dossiers sont automatiquement mises en veille. Seul le service des impôts gestionnaire de l'établissement principal peut les réactiver mais à la demande expresse (par écrit) du ou des Représentants légaux. A cet effet, il vous sera proposé de télécharger un modèle de formulaire de demande de réactivation. Ce document est également accessible à partir de la rubrique "Modalités d'utilisation".

Pour en savoir plus sur la gestion des certificats, consultez la rubrique "Modalités d'utilisation" ou la visite guidée accessible à partir du lien figurant ci-dessous.

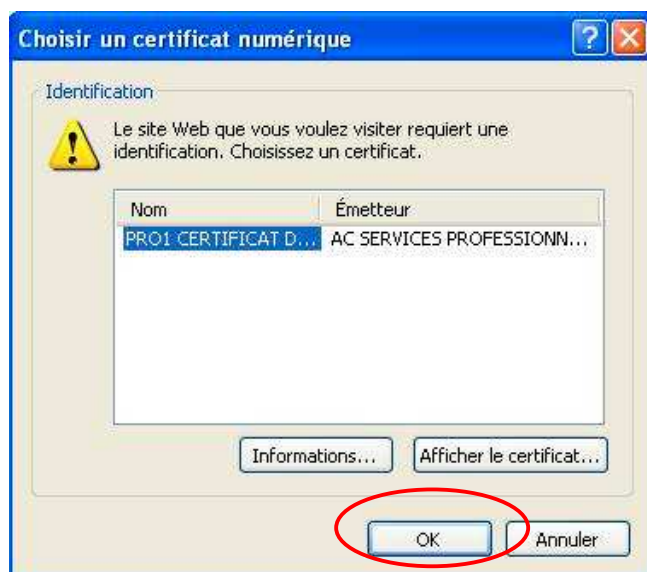
▶ Accédez à la réactivation de votre espace abonné

☛ Cliquer sur « Accédez à la réactivation de votre espace abonné ».

La fenêtre suivante apparaît. Le contenu du message peut varier.



☛ Cliquer sur « OK ».



↳ Choisir le nouveau certificat numérique que vous souhaitez utiliser pour réactiver votre espace abonné et cliquer sur « OK ».

Lorsque le contrôle confirme que le certificat présenté est valide, la page suivante s'affiche:



↳ Saisir votre numéro d'abonné et cliquer sur « valider ».

**NB :** Si vous ne savez pas où retrouver cette information, veuillez consulter le paragraphe “ Où trouver les informations demandées dans cette procédure ?”

**Réactivation de votre espace**

**\* Champs obligatoires**

**Identification**

Numéro du certificat: 0D00B0000000DB0000F00000F1234C40  
 Autorité de certification: Autorité Y  
 Date de validité: 31/12/2005

\* Numéro d'abonné: 20043070000001

**Questions de confiance**

Question 1:

\* Réponse 1:

Question 2:

\* Réponse 2:

Question 3:

\* Réponse 3:

[Valider](#) [Effacer](#)

☞ Compléter les 3 réponses aux questions de confiance.

**NB : Si vous ne savez pas où retrouver cette information, veuillez consulter le paragraphe " Où trouver les informations demandées dans cette procédure ?"**

☞ Cliquer sur Valider.

**La réactivation de votre espace**

La réactivation de votre espace a été acceptée.

[Accédez à vos services en ligne](#)

**FIN D'ETAPE**

La réactivation de votre espace Abonné est acceptée.

**Vous pouvez accéder immédiatement à vos services en ligne. Cliquer sur « Accédez à vos services en ligne » pour profiter immédiatement des services dont vous disposez avec votre certificat précédent.**

## 4. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche

L'assistance aux usagers externes des téléprocédures TOSCANE est joignable de 8h30 à 19h30 du lundi au vendredi, selon deux canaux :

- Le téléphone via le n° 0 810 006 882
- Le formulaire électronique disponible depuis le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), Services en ligne, Télé TVA par Internet, je contacte mon assistance par courriel.

**Le canal téléphonique de l'assistance sera exceptionnellement fermé du 15 au 23 juillet 2010 inclus. Seul le formulaire électronique sera disponible. Durant cette période, vous recevrez une réponse à vos questions par courriel le plus tôt possible et nos équipes d'assistance vous rappelleront si cela est nécessaire.**

Informez-vous et gérez vos principaux impôts

**PROFESSIONNELS**

VOS IMPÔTS VOS PRÉOCCUPATIONS CALENDRIER VOS DROITS ACCÈS SPÉCIALISÉS

PARTICULIERS  
COLLECTIVITES LOCALES  
DOCUMENTATION

Professionnels

Bienvenue dans l'espace des professionnels

A compter du 1er octobre 2010, les entreprises ayant un chiffre d'affaires hors taxes supérieur à 500 000 euros seront soumises à l'obligation de télédéclarer leur TVA et de télérégler les montants dus au titre de la TVA, de l'impôt sur les sociétés et de la taxe sur les salaires.

**En savoir plus**

- Téléprocédures : Quel choix ? Quelles obligations pour mon entreprise ?
- Extension d'obligation d'utiliser les téléprocédures à compter d'octobre 2010
- Je passe par mon expert-comptable ou un intermédiaire pour déclarer (mode EDI)
- Je fais moi-même mes démarches par internet : déclarer la TVA, payer..(mode EFI)

**Services en ligne**

- TéléTVA par internet : j'adhère
- TéléTVA par internet : je déclare et je paye
- TéléTVA par internet : je contacte mon assistance par courriel

○ Espace abonné .....

**IMPORTANT: TELETVA-EFI disparaît au profit d'une nouvelle offre de services accessible uniquement à partir de votre espace abonné, ouverte 7j/7 (24h/24).**  
En prévision d'une forte affluence sur la période du 7 au 28 juin 2010 (échéances de TVA et de CVAE), vous êtes invités à vous connecter de préférence en dehors des plages suivantes : 10h-12h et 14h-16h.

- Accédez à votre espace
- Abonnez-vous à votre espace
- Renouvelez / réactivez vos accès

RECHERCHE

tapez un mot-clé

➤ RECHERCHER

Accédez à la :

- Recherche détaillée
- Recherche de formulaires